
M É M O I R E S

DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE

BRETAGNE

TOME CI • 2023

CARHAIX ET LE POHER
LANGUES DE BRETAGNE



ACTES DU CONGRÈS DE CARHAIX 8-10 SEPTEMBRE 2022

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES
CHRONIQUE DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES

Les obsèques de Marc'harid Gourlaouen (1987)

« *Oferenn e brezhoneg penn da benn* » (Un office en langue bretonne du début jusqu'à la fin). Cette phrase a été écrite ou plutôt griffonnée par Marguerite Gourlaouen (Marc'harid Gourlaouen), lorsqu'elle écrivait, en français, ses dernières volontés (fig. 1). Tout est prévu : du choix des prières et des chants en latin et en breton, aux fleurs et à l'annonce dans la presse. Elle demande d'ailleurs que *Ouest-France* et *Le Télégramme* soient prévenus et annoncent son décès en français et en breton.

Née à Douarnenez le 3 février 1902, Marguerite-Marie Gourlaouen est connue pour avoir créé avec Fransez Kervella, en 1932, *Skol Ober*, une école par correspondance pour apprendre le breton. C'était une personne extrêmement discrète et aujourd'hui encore, nous savons peu de chose sur sa vie. Per Denez¹ l'a rencontrée en 1971 et écrit² : « Elle n'aime pas ça les interviews, elle n'aime pas la publicité. Je lui ai gâché sa journée ». Il arriva, tout de même, à lui soutirer quelques informations personnelles, notamment le fait qu'elle n'ait pas été élevée en langue bretonne. Aînée d'une fratrie de sept enfants, elle apprend à parler breton dans le magasin de ses parents avec des clients et des amis. Sa mère décède alors qu'elle a 18 ans. Elle endosse, rapidement, le rôle de mère pour ses frères et sœurs. Elle abandonne l'idée de devenir institutrice et hérite du magasin familial de limonade et de bonbons. C'est en 1925 qu'elle découvre le monde de la langue bretonne, particulièrement grâce au vicaire de Douarnenez, Jean-François Le Goff (Saig ar Gov), qui lui fait lire des revues comme *Gwalarn*, ou l'invite à des événements tels que le *Bleun-Brug* de Douarnenez en 1929.

Dès les débuts de *Skol Ober*, Marc'harid Gourlaouen se montre hyperactive, une femme « *didrouz ha pennek* » (discrète et têtue) écrit Gwendal Denez³, fils de

1. Per Denez (1921-2011), nom de plume de Pierre Denis, est un linguiste, lexicographe, enseignant de breton à l'Université Rennes 2 de 1969 à 1990 et écrivain de langue bretonne.

2. *Breizh*, n° 158, mai 1971. *Breizh* est un mensuel publié par l'association Kendalc'h depuis décembre 1956. Ce mensuel était d'abord l'organe de la confédération Kendalc'h qui, d'après ses statuts, était « une union des fédérations culturelles, artistiques, folkloriques et sportives de Bretagne, dont il a pour but de coordonner les activités ». Source : <https://www.kenleur.bzh/2021/03/18/archives-courrier-des-lecteurs-dans-breizh/> (consulté le 2 mars 2023)

3. Courriel du 30 août 2022.

oferenn
 e
 grezhon
 penn-
 da
 benn

Obsèques de M^{lle} Marguerite
 Gourlaouen
 née à Douarnenez le 3 Février 1902
 Domicile : Douarnenez
 30 Rue Victor Hugo, Douarnenez

j'aimerais que l'on chante
 le Requiem eternam
 Dona eis Domine
 Kyrie Eleison
 Christe Eleison
 Kyrie
 lecture et évangile en Breton
 (voir leur Oferenn du charoie Uguen
 pages 883 et suivantes)
 Cantique des âmes du Purgatoire ;
 le refrain seulement :
 Breudeur, Kerent he mignoned
 Enn han' Doue kor selaouet
 Enn han' Doue kor sikouret
 Pour les couplets la musique de ce cantique
 seulement jusqu'à la fin
 Enfin : Libera me Domine ---
 pas de condoléances M. Gourlaouen

Figure 1 – Instructions pour les obsèques par Marc'harid Gourlaouen, s. d.
 (col. famille Denez, Douarnenez)

Annonces: ouest-france et "télégramme"
français et breton, (comme pour Anna Triffon)

Eus perzh Clotilde Gourlaouen, he c'hoar
eus perzh Joseph Gourlaouen he breur
haag eus perzh an holl familh.

(Voir M^{lle} Pavec de "l'ouest-france" et
lui demander de communiquer le texte
breton et français au "télégramme")

fleurs une simple croix (payer!)

— en fleurs (chez M^{me} Boser
penn ar c'hoar)
(payer 17 demander
argent à Joseph)

Messes: R. P. Ronan Couvent des
Capucins, Rue de la Marne Louent
(10,000) C.C.P. n° 4810 - 29 Rennes
Monseigneur Lannou vicaire à Duz
Monsieur le Curé de Gourarnenez

M. Gourlaouen

Pas de condoléances
Sincères Remerciements à toutes les
personnes qui voudront bien,
assister aux obsèques

Per Denez. La famille Denez originaire de Douarnenez connaît bien Marc'harid Gourlaouen, Gwendal Denez se rappelle d'ailleurs, lorsqu'il était enfant, avoir visité son magasin de limonade et reçu à chaque fois des « madigoù » (sucreries). En 1993, Glenmor parle d'elle de manière élogieuse : « Plus que Stivell ou Glenmor, c'est Marc'harid Gourlaouen qu'il faut honorer, elle qui a usé de ses yeux pour apprendre le breton à plus de 5000 personnes⁴ ». Il explique qu'elle corrige plus de quatre-vingts copies à la journée et ne prend jamais de repos. Sa vie entière est rythmée par les corrections d'exercices de ses élèves. Son acharnement, sa pugnacité et son abnégation lui valent dans le milieu de l'*Emsav*⁵ et des bretonnants le surnom de « *Santez Marc'harid ar brezhoneg* » (Sainte Marguerite de la langue bretonne)⁶. Elle reste à la tête de *Skol Ober* durant quarante-cinq ans (de 1932 à 1977). Elle décède à 85 ans le 31 mai 1987.

Son enterrement a lieu à Douarnenez le 2 juin 1987. Contrairement à sa volonté, seuls sont en breton la première lecture, le refrain de la prière universelle et un cantique. Stupéfaction, consternation, les mots ne suffisent pas pour décrire l'affront vécu par les amis ou les connaissances de Marc'harid venus lui dire un dernier au revoir : « Il paraît même que plusieurs personnes sont sorties de l'église pendant la cérémonie » écrit l'abbé Dubourg, présent aux obsèques⁷.

« Lorsque j'étais à l'église, au bout d'un certain temps, j'ai compris qu'il n'y aurait que du français... De fait, je suis sortie. D'autres personnes m'ont suivi. D'autres personnes ont essayé de faire un peu de bruit avec leurs chaises (une vingtaine dans mes souvenirs) et surtout, nous ne sommes pas retournés à l'intérieur. Nous étions en colère, nous ne pouvions pas faire grand-chose, car elle avait une famille, même si nous savions qu'elle avait demandé des funérailles en langue bretonne [...] »⁸.

Ainsi s'exprime 35 ans plus tard Riwanon Kervella, écrivaine et successeur de M. Gourlaouen à la tête de *Skol Ober*. Fañch Hascoët, historien de Douarnenez, ajoute que l'église « était pleine à craquer » et que « Per Denez avait pris la parole en

4. Propos de Glenmor dans une interview menée par Didier Olivré en 1993 pour son livre *Portraits de Bretagne*, Rennes, Éditions Apogée, 1994.

5. Je prends le mot au sens que lui donne Tudi Kernalegenn : « *Emsav* est la désignation courante du mouvement breton dans toute sa diversité. C'est un terme utilisé surtout par ceux qui s'en réclament. Il englobe à leurs yeux l'ensemble des individus et groupes engagés pour l'émancipation culturelle, socioéconomique et politique de la Bretagne. C'est un mot breton qui signifie "soulèvement", "révolte". Il n'est pas et n'a jamais été uni, intégrant des personnes d'opinions très différentes » (<https://bcd.bzh/becedia/fr/emsav>, consulté le 12 décembre 2022).

6. Ce surnom aurait été donné par Youenn Drezen.

7. Lettre de l'abbé Guillaume Dubourg, de Lannion, à l'abbé Michel Péron, curé de Douarnenez, 26 juin 1987, Arch. historiques du diocèse de Quimper, 13 N 4.

8. Courriel traduit du breton de Riwanon Kervella, 16 août 2022.

breton à l'église » et que « la plupart des fidèles présents ce jour-là étaient extrêmement choqués qu'il n'y ait que très peu de breton⁹ ».

Dès le lendemain des obsèques, des lettres de mécontentement et de protestation arrivent au diocèse de Quimper. Certains militants de la cause bretonne s'emparent de l'événement et le médiatisent, ce qui déplaît fortement à l'évêque de Quimper. Ces funérailles se transforment en une « affaire », une confrontation entre une frange du mouvement breton et l'Église.

Il est intéressant de voir, à travers cet exemple, comment l'une des réformes essentielles de Vatican II, la constitution *Sacrosanctum Concilium* sur la liturgie (1963), a été appliquée d'une manière qui a déçu une partie des fidèles. Son article 36 autorisait l'usage des langues locales, mais avec l'accord de l'évêché :

« Il revient à l'autorité ecclésiastique qui a compétence sur le territoire [...], de statuer si on emploie la langue du pays et de quelle façon, en faisant agréer, c'est-à-dire ratifier, ses actes par le Siège apostolique ».

Dans un premier temps, nous évoquerons les raisons pour lesquelles Michel Péron, curé de Douarnenez, a refusé, le jour des funérailles, que la cérémonie soit uniquement en breton. Puis, nous étudierons la médiatisation de cette affaire. Enfin, nous tâcherons d'analyser les conséquences de cet événement autant du côté du diocèse que de celui du mouvement breton.

Juin 1987 : le début de l'affaire

Si le décès de Marguerite Gourlaouen apparaît sobrement dans le bulletin paroissial, comme celui d'une paroissienne ordinaire¹⁰, le déroulement des obsèques lui donne une grande publicité¹¹.

Nous avons pu recueillir le témoignage de Michel Péron, nommé curé de Douarnenez en 1985 par M^{gr} Barbu (1914-1991), évêque de Quimper de 1968 à 1989. Aujourd'hui retraité au presbytère de l'Île Tudy dans le Finistère, âgé de 83 ans, il se souvient bien de ces funérailles :

« En juin 1987, j'ai reçu M. Per Denez pour préparer la célébration des obsèques d'une paroissienne, Marguerite Gourlaouen. Il faisait état de son testament où cette personne demandait une messe en breton. Après consultation des autres prêtres¹² et de responsables à l'évêché, j'ai donné ma réponse à M. Denez : un prêtre de paroisse n'est

9. Courriel traduit du breton de Fañch Hascoët, 5 septembre 2022.

10. « 2 juin : Marguerite Gourlaouen, 30 rue Victor Hugo, 85 ans ». *L'Écho de Douarnenez*, n° 263, automne 1987.

11. Nous n'avons pas retrouvé de réactions de la part de la famille de M. Gourlaouen.

12. Il y avait alors deux autres prêtres et un séminariste au presbytère de Douarnenez.

pas tenu de répondre aux volontés exprimées dans un testament, il doit juger suivant la pratique du breton qu'il y a dans la paroisse et surtout proposer une célébration avec participation de l'assemblée. [...] Le breton n'était pas parlé par les paroissiens du Sacré-Cœur de Douarnenez, ni par la population douarneniste en général. Je puis en témoigner moi-même, ayant fait plusieurs marées sur des chalutiers de Douarnenez et je n'ai pas entendu les marins parler breton [...] La messe pour Marguerite Gourlaouen a comporté des cantiques bretons et la première lecture en breton. J'ai souvenir que des paroissiens présents se sont étonnés d'entendre cette lecture bretonne, ce qui était une nouveauté pour eux. Au terme de cette messe, je n'ai pas reçu de réactions négatives des personnes présentes. Par un paroissien présent au cimetière de Ploaré, j'ai appris qu'il y eut des prises de parole en breton et le chant du "*Bro goz ma zadou*".¹³ »

Plusieurs éléments sont à relever dans ce témoignage : tout d'abord, pour le curé de Douarnenez, une messe uniquement en langue bretonne ou à majorité bretonnante, n'est pas concevable sans consultation. Michel Péron a ressenti le besoin de demander à ses supérieurs et à ses confrères la possibilité de l'usage de la langue bretonne dans un office, comme s'il fallait une permission, alors que les plus hautes autorités religieuses l'avaient accordée avec les réformes de Vatican II en 1964.

C'est au cimetière que le breton l'emporte avec le chant du *Bro goz ma zadou*, chant patriotique¹⁴, plutôt que *Da feiz hon tadou koz*, l'un des cantiques les plus connus du répertoire breton, qui évoque la fidélité « à la foi de nos ancêtres » : le message est clairement politique et d'affirmation identitaire.

Au lendemain des obsèques, les premières lettres de protestation arrivent. Elles sont, tout d'abord, adressées au curé de Douarnenez. Celles que nous avons retrouvées, émanent de personnes de catégories intellectuelles (écrivains, prêtres, directrices d'établissements, etc.). Il ne s'agit en aucun cas d'ouvriers, de pêcheurs ou de commerçants douarnenistes.

Dans une lettre au curé de Douarnenez, au lendemain des obsèques, Yann Desbordes¹⁵ s'insurge :

« Quelle honte : quel scandale ! Bien entendu, la liturgie en langue bretonne, cela n'existe pas. Le diocèse de Quimper n'a pas mis en place, dès 1969 – peut-être même était-ce 68 – une commission chargée de fournir des textes de toutes sortes pour la liturgie¹⁶... »

13. Courriel de Michel Péron, 8 décembre 2022.

14. En français « Vieux pays de nos pères », le *Bro goz ma zadou* est un chant repris de l'hymne national du pays de Galles, *Hen Wlad Fy Nhadau* (Vieille terre de mes pères).

15. Yann Desbordes (1929-2011), écrivain breton, qui se qualifie lui-même ainsi dans ses courriers : « enseignant chrétien, professeur de breton et animateur de liturgie en breton depuis 1969 ».

16. En décembre 1964, à la suite du concile, fut mise sur pied une commission interdiocésaine pour la traduction des textes liturgiques, sous la présidence du chanoine Visant Favé, avec le concours de prêtres et de laïcs. Les oppositions très régulières, entre autres pour des raisons de choix orthographiques, notamment entre le prêtre trégorrois Louis Augustin Le Floc'h, dit Maodez Glandour, et le chanoine

Ou bien seriez-vous de ces “pontifes “ qui estiment que ce qu'ils ne connaissent pas n'existe pas ? [...] N'êtes-vous rien d'autre qu'un administrateur ? Un fonctionnaire dévoué à son Administration diocésaine ?¹⁷ ».

Quelques jours après les funérailles de Marc'harid Gourlaouen, Riwanon Kervella écrit au diocèse de Quimper :

« Je me présente : Je suis Madame Kervella, responsable des cours de breton par correspondance OBER. J'ai pris la suite de Mademoiselle Marc'harid Gourlaouen voici 10 ans.

Marc'harid Gourlaouen a travaillé, bénévolement, durant plus de 40 ans à sauver et à enseigner la langue bretonne.

Elle avait exprimé le vœu, par voie testamentaire, d'avoir une messe d'enterrement en breton et en latin.

J'ai été profondément surprise et choquée d'apprendre que vous avez refusé sa derrière volonté. Marc'harid Gourlaouen, très croyante et pratiquante, se devait d'avoir cette messe en langue bretonne.

Vous êtes, Monsieur le Curé, au service des fidèles, en Bretagne, dans une paroisse où le breton est toujours la langue d'une grande partie de la population. Marc'harid Gourlaouen avait le droit d'avoir dans son pays une messe en breton, sa langue maternelle et celle de toute sa vie.

Même si vous, Monsieur le Curé, ne pouviez vous-même officier dans cette langue, d'autres prêtres disponibles étaient présents.

Bafouer un des droits fondamentaux de l'Homme est illégal et indigne d'un disciple du Christ.¹⁸ »

Les premières réactions publiques

« Un dernier affront devait être réservé à cette catholique fervente quand le curé de sa paroisse, le jour de ses obsèques, le 2 juin, refusa le service en breton qu'elle avait expressément demandé et par écrit.¹⁹ »

Ces quelques lignes sont extraites du premier article de presse que nous avons trouvé concernant l'affaire, écrit par le militant nationaliste Yann Bouëssel du Bourg (1924-1996). S'ensuit la parution d'un article dans la revue *Al Liamm*²⁰,

bigouden Per-Yann Nedeleg amenèrent, à la fin de l'année 1970, les délégués du diocèse de Quimper-Léon à quitter la commission et à continuer le travail de leur côté.

17. Lettre de Yann Desbordes à l'abbé Michel Péron, curé de Douarnenez, 3 juin 1987. Arch. historiques du diocèse de Quimper, 13 N 4.

18. Lettre de Riwanon Kervella, Plufur, 7 juin 1987. *Ibid.*

19. BOUËSSEL DU BOURG, Yann, *Breizh*, juillet-août 1987, p. 8.

20. *Al Liamm* est une revue littéraire en langue bretonne bimestrielle, qui paraît depuis 1946. Elle est l'héritière de la revue *Gwalarn* de Roparz Hemon.

dans son numéro 242-243, qui informe ses lecteurs de l'affaire. À la lecture de cet article, Yann Talbot (1940-2018), prêtre du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier, alors curé de Rostrenen, bretonnant et militant, est révolté et attristé. Au mois d'août 1987, il appelle, *via* la presse bretonnante (*Al Liamm*, *Breizh*) et son réseau personnel, les prêtres bretonnants et les militants à signer une pétition et à écrire au curé de Douarnenez à qui il écrit lui-même :

« J'entreprends aujourd'hui une protestation collective, dont je vous envoie le texte, contre votre attitude illégitime lors des obsèques de Melle Marc'harid Gourlaouen le 2 juin 1987 dans votre église paroissiale. [...] Cette protestation est adressée d'abord à tous les prêtres bretonnants qui s'intéressent à la langue bretonne et que je connais. [...] Elle s'étendra ensuite à tout le mouvement culturel breton dans son ensemble, et, au-delà, à tous les mouvements des minorités nationales européennes, ainsi qu'à toutes les organisations de défense des droits de l'Homme en France et à l'étranger.²¹ »

Yann Talbot ne mâche pas ses mots et passe à l'action. Il désire que l'événement ne reste pas dans l'anonymat et demande au curé de répondre à deux questions précises : « Quelles sont les raisons qui ont pu vous conduire à refuser une messe en langue bretonne ? » et « Comment accordez-vous votre décision avec l'enseignement de l'Église et du Pape sur les droits de l'homme et les droits des minorités et des cultures ? ». De plus, il invite le curé de Douarnenez à relire la consultation pastorale *Gaudium et Spes* sur « l'Église dans le monde de ce temps », notamment les paragraphes sur les droits des minorités culturelles : n° 59, 73 et 79.

Michel Péron ne semble pas avoir vécu cette situation avec inquiétude. Il souligne le soutien de sa hiérarchie :

« J'ai reçu des courriers de protestation quelque temps après la célébration. De Bretagne et aussi d'Irlande et de Belgique. À mon grand étonnement, l'enterrement de cette paroissienne devenait une cause culturelle et sociale. Je n'y ai pas répondu sur les conseils de M^{gr} Barbu.²² »

En 1976, soit onze années auparavant, le diocèse de Quimper, avait connu les funérailles d'un militant politique bretonnant, Yann-Kel Kernalleguen, décédé à l'âge de 22 ans à la suite de l'explosion de la bombe avec laquelle il s'apprêtait à commettre un attentat contre le site militaire de Ty-Vougeret à Châteaulin.

« Il avait été refusé à l'abbé Marsel Klerg de Buhulien d'officier en breton lors des obsèques de mon frère. L'évêché dans sa totalité était contre. Il y avait des policiers partout. Le nom du prêtre qui était en poste à Kerfeunteun à ce moment ? Avec mes parents, nous avons été vexés et choqués que nous ne soyons pas écoutés et que notre

21. Lettre de Yann Talbot à Michel Péron, 6 août 1987, Arch. historiques du diocèse de Quimper, 13 N 4.

22. Courriel de Michel Péron, 8 décembre 2022.

volonté d'avoir une messe bretonne ne soit pas respectée, encore plus pour un militant. Si je me souviens bien, il n'y a même pas eu un cantique en langue bretonne à l'église.²³ »

Il faut donc se demander si l'attitude de l'évêché de Quimper, face à la demande d'obsèques en langue bretonne de Marc'harid Gourlaouen ne serait pas aussi liée aux événements passés, comme celui-ci. Une demande fortement liée à la langue bretonne pouvait être perçue, par le diocèse de Quimper, comme entachée de militantisme.

Yvon Tranvouez l'a écrit très bien : « Sans doute s'est-il trouvé, tout au long du xx^e siècle, un certain nombre d'évêques, de prêtres et de laïcs soucieux de défendre la langue et la culture bretonnes, mais dans les limites d'un prudent régionalisme : l'abbé Perrot et d'autres ont su très vite ce qu'il en coûtait de franchir la ligne.²⁴ »

A contrario, six années auparavant (1981), eurent lieu à Plouaret dans le Trégor, les funérailles de la poétesse Anjela Duval, très appréciée de nombreux Bretons. Ses obsèques furent célébrées en breton par Marsel Klerg (1912-1984), recteur de Buhulien, militant convaincu et écrivain bretonnant. À en croire la revue *Brud Nevez*²⁵, la cérémonie fut très bretonne.

Oui, Anjela Duval est morte, ce « vieux soldat » de Traon-an-Dour. Il lui a été réservé des funérailles dignes d'un grand soldat comme il convenait. [...] De plus, pour elle, les drapeaux bretons ont été déployés et sur son cercueil avait été porté, inscrit dans le marbre, le témoignage de son amour pour les meilleurs militants de notre combat. Et la riche musique du « Bro gozh ma zadou » l'a accompagnée.²⁶

Anjela Duval nous a quittés. Elle a été enterrée à Plouaret, à côté de ses parents. Son enterrement fut célébré comme elle l'avait demandé ; le drapeau Gwenn-ha-Du et des fleurs des champs. Ce fut une très belle messe en breton avec beaucoup de louanges et de cantiques²⁷.

23. Courriel d'Anna Kernalguen, 7 décembre 2022, texte traduit par nos soins : « *Nac'het e oa bet reiñ aotre d'an Aotrou Klerg Person Buhulien evit o ferenniñ e Brezhoneg. An eskopti a-bezh a oa o enebiñ. Archerien pep lec'h. Anv ar beleg oa e post e Kerfeunteun d'ar mare-se ? Ma zud, ni, zo bet feuket ne vefe ket bet doujet d'un dra anat, muioc'h c'hoazh evit ur stourmer. Ma'm eus soñj mat ne gav ket din ez eus bet zoken ur c'hantik e Brezhoneg, en Iliz. »*

24. TRANVOUEZ, Yvon, *Catholiques en Bretagne au xx^e siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006, p. 215.

25. *Brud Nevez* est une revue littéraire bimestrielle en langue bretonne créée en 1977 par André Le Mercier, qui n'était pas de même sensibilité qu'Al Liamm.

26. ROZMOR, Naïgn, *Brud Nevez*, juin-juillet 1981, n° 46. Texte traduit par nos soins : « *Ya, maro eo Anjela Duval "sourdard koz" Traon-an Dour, ha greet'z eus dezi anteramant eur wir zoudard evel ma oa dleet. [...] Ouspenn, eviti eo bet dispaket ar bannieloù ; war he arched oa douget, skrivet er marbr, testeni he harantez evid gwella stourmerien or stourmadeg ha tonioù binvidig "Bro Gozh ma zadou" o-deus ambrudet anezi. »*

27. MEVEL, Per-Mari, *ibid.* Texte traduit par nos soins : « *Anjela Duval he deus echuet he zammig buhez war an douar-man. Beziet eo bet e Plouared e-kichenn he zud. He interamant a zo bet lidet hervez ma felle dezi ; ar banniel gwenn-ha-du ha bleunioù war ar parkeier, eeun overenn e brezhoneg meurbed gant meuleudi ha kantikoù e leiz. »*

C'est une scène à peine pensable dans le diocèse de Quimper. L'évêque de Saint-Brieuc et Tréguier de l'époque, M^{gr} Kervennic (1922-1991), était brestois de naissance. Son attachement à la langue bretonne était connu. Sa cousine, sœur Angèle Kervennic, était une grande linguiste (latin, grec, anglais, français et breton)²⁸. Selon les dires du diacre bretonnant Jef Fulup²⁹ :

« Monseigneur Kervennic n'était pas pour ou contre le breton, mais quand je lis l'histoire de Marc'harid Gourlaouen, je me dis que cela ne se serait pas passé ainsi dans notre diocèse³⁰. »

Quand l'affaire se médiatise

Le retentissement national et international de la pétition de Yann Talbot

« Crêpages de soutanes à propos d'une messe en breton » peut-on lire dans *Le Trégor*, le 3 octobre 1987³¹. L'affaire prend de l'ampleur, se médiatise, ce qui agace l'évêché de Quimper, qui, après avoir essayé l'apaisement, durcit sa position. Dans le carton 13 N 4 des archives du diocèse de Quimper, nous avons retrouvé au moins 300 lettres d'adhésion à la pétition (*Klemmadeg*) de Yann Talbot, en breton et en français, qui demandent réparation :

« Nous protestons contre le refus que vous avez cru pouvoir opposer à ce que soit célébrée une Messe en langue bretonne pour les obsèques de Melle Marc'harid Gourlaouen, animatrice de Skol Ober pendant 50 ans, défenseur de la langue bretonne, et chrétienne fidèle de votre paroisse.

Un tel refus va à l'encontre des droits de l'Homme affirmés dans toutes les déclarations internationales, et aussi à l'encontre de l'enseignement de l'Église et du Pape Jean-Paul II sur les droits naturels de la personne humaine et les droits des minorités.

Nous demandons de vous conformer à l'enseignement de l'Église dans sa totalité, de réparer le tort fait à la mémoire de Marc'harid Gourlaouen, ainsi que le dommage spirituel causé à la famille, à ses amis et à tous les bretonnants. »

Les courriers commencent à arriver à partir de septembre 1987 et les dernières lettres datent d'avril 1988. Sans se rattacher à un collectif, l'une d'entre elles est signée par Martial Menard (Quimper), Klaud an Duigou (Moëlan-sur-Mer), Padrig

28. « Sœur Angèle Kervennic, Fille du Saint-Esprit, a fêté ses 107 ans ! », dans

<https://saintbrieuc-treguier.catholique.fr/soeur-angele-kervennic-107-ans/>, consulté le 19 janvier 2023.

29. Jef Philippe (né en 1947), chanteur et conteur, ancien enseignant, est depuis 2017 délégué épiscopal pour la foi et la culture bretonne pour le diocèse de Saint-Brieuc.

30. Échange téléphonique, 15 janvier 2023.

31. Rare article dans la presse locale, car *Le Télégramme* et *Ouest France* ne se font pas l'écho de l'affaire. Nous n'avons en tout cas rien trouvé.

WILFRIED PULIZH:

KLENNADEG:

Aotrou Porcen,

Klenm a reomp a-enep deoc'h evit bezañ nac'het o ve lidet un oferonn e brezhoneg evit obidoù Marc'harid Gourlaouen, kelennerez o "Skol Ober" e-pad 50 bloaz, difennerez ar brezhoneg, ha kristenez feal eus ho parrez:

Seurt nac'hadenn a ya a-enep da wirioù lab-don anavezet gant an hell eadkleriadurioù etrevondel hag ivez a-enep da gelenndurezh an Iliz hag ar Fab Yann-Baol II war wirioù naturel Mabden ha gwirioù ar bihanniveroù:

Goulenn a reomp ouzhoc'h asantif da seveniñ kelennadurezh an Iliz en ho fesh ha dic'haouiñ eñvor Marc'harid Gourlaouen, dic'haouiñ ivez an droug speredel graet d'an tiegezh, d'he nignoned ha d'an holl vrezhonegerion.

Monsieur le Curé,

Nous protestons contre le refus que vous avez cru pouvoir opposer à ce que soit célébrée une messe en langue bretonne pour les obsèques de Melle Marc'harid Gourlaouen, animatrice de Skol Ober pendant 50 ans, défenseur de la langue bretonne, et chrétienne fidèle de votre paroisse.

Un tel refus va à l'encontre des droits de l'Homme affirmés par toutes les déclarations internationales, et aussi à l'encontre de l'enseignement de l'Eglise et du Pape Jean-Paul II sur les droits naturels de la personne humaine et les droits des minorités.

Nous vous demandons de vous conformer à l'enseignement de l'Eglise dans sa totalité, de réparer le tort fait à la mémoire de Marc'harid Gourlaouen, ainsi que le dommage spirituel causé à la famille, à ses amis et à tous les bretonnants.

A N O .	CHOMLEC'H. SEGRETIAR E A.D.L.C.M. - ITALIA	SINADUR:
TAVO BURAT Arturo Genre Gianni GENRE	VIA Filente 24 - BIELLA (VA) Corso San Raimondo 50 - TORINO (Università A. Torino)	(Arturo Genre) Gianni Genre
PAOLO RIBET	Via Torino 217 IUREA (TO)	Paolo Ribet
SERGIO BONATO	VIA VINCONI 6 S. Germano Chisone (TO)	Sergio Bonato
GAMBATTISTA MIKASTRU	Istituto Cultura Cuina Roana SICILIA NOSTRA (VI) STRADA SAN BONAVENTURA, 38 I-95041 KALTAGIRUNI	Gambattista Mikastru
SECHI CARLO	Via MAIORCA, 52 07041 - ALGHERO	Carlo Sechi
MISURACA ARIANA	Se. Medica Stefaniini - TRENTO	Ariana Misuraca
DUŠAN TAKOMIN	Via di Servola 42 - Trieste	Dusan Takomin
BRUNO CASILE	BOVA (RC)	Bruno Casile
TIELLA MARIA SERENA	V. BRIONE 53 ROVERETO P.33a Annunziata 14 MARTANO (LE)	Maria Serena Tiella
SALVATORE SICURO	VIA Benfantele ROMA	Salvatore Sicuro
DOMENICO MORELLI		Domenico Morelli

Figure 2 – Pétition venant d'Italie (Archives du diocèse de Quimper, 13 N 4)

Hervé (Rennes) et Alan Dipode (Landudal). Des personnalités bretonnes fortes, et peu connues pour être des piliers de sacristie. D'autres lettres proviennent de médias, comme celle signée par la vingtaine de journalistes radio de *Bretagne Ouest-Radio Breiz Izel*³² : Guy Ar C'hor, Loeiz Gwuillemot, Sten Charbonneau, Bernez Rouz, etc. Malgré ce que pourraient laisser penser ces exemples, les pétitions ne proviennent pas majoritairement de Bretagne : les militants et personnes sensibles à cette affaire se trouvent pour la plupart au-delà du Couesnon.

Nous avons retrouvé des textes signés en provenance de Paris, de Strasbourg, du Pays basque, mais aussi et surtout des pétitions venues de l'étranger. Il y a des lettres de Belgique, plus précisément de la commune des Fourons située dans la province flamande du Limbourg quoique, d'après l'un des expéditeurs, 39 % de la population se considère comme francophone, et souffre d'une Église catholique « exclusivement néerlandophone ». Un autre État apparaît également : l'Italie. Les adresses d'expédition se situent toutes dans le Piémont. Cela s'explique par le fait que c'est à Biella que se trouve le siège de l'Association internationale pour la défense des langues et cultures menacées (AIDFCM).

Des protestations individuelles ont aussi été écrites à l'exemple de cette carte manuscrite, en breton, de Michel Paquis, envoyée de Sermaize-les-Bains (Marne) :

« Ce genre de refus va contre les droits de l'homme reconnus de toutes les déclarations internationales, sans oublier que cela va contre l'enseignement de l'Église et des mots de notre Pape Jean-Paul II et son discours autour des droits naturels de l'homme et des droits des minorités³³. »

Quelle est la réponse de l'Église à ces diverses lettres qui proviennent surtout de militants linguistiques ? L'organe officiel du diocèse, *Quimper et Léon*³⁴, dépouillé de juin 1987 à avril 1988, est muet comme on pouvait s'y attendre : le bulletin diocésain ne reprend pas en général ce qui peut être sujet à polémique. Nous avons trouvé des copies de lettres de réponses de M^{gr} Barbu et de la hiérarchie du diocèse. Si elles ne sont pas exhaustives, elles nous permettent cependant de comprendre l'attitude du clergé et son changement de ton au cours de l'année 1987-1988.

L'évolution du ton du diocèse de Quimper

Il est intéressant d'étudier le champ lexical évolutif des réponses faites par les membres du clergé, M^{gr} Barbu, l'abbé Henri Minou, vicaire général, et l'abbé Michel Péron.

32. Cette radio s'appelle aujourd'hui France Bleu *Breiz Izel*.

33. Texte traduit par nos soins : « *Seurt nac'hadenn a ya a-enep da wirioù Mab-den anavezet gant an holl ziskleriadurioù etre vroadel hag ivez a-enep da geennadurezh an Iliz hag ar Pab Yann-Baol II war wirioù naturel Mab-den ha gwirioù ar bihanniveroù.* »

34. *Quimper et Léon* remplace, en 1973, la *Semaine religieuse du diocèse de Quimper* et devient *Église en Finistère* en 2005.

À la lettre de Riwanon Kervella, le vicaire général Henri Minou répond en juillet 1987 :

« Il nous fallait une liturgie compréhensible à la plupart, en français comme en breton [...] Je suis bretonnant de naissance, proche de Douarnenez, mais je ne crois pas, comme vous l'affirmez, que le breton à Douarnenez demeure la langue d'une grande partie de la population. »

Le ton employé dans cette lettre est plutôt cordial, nous comprenons que le vicaire tente d'expliquer la position de son confrère, dans l'apaisement. Tout d'abord le prêtre explique que lui aussi parle la langue (une façon de montrer qu'il peut comprendre la demande des bretonnants), mais que celle-ci n'est plus utilisée par la population locale. La position du diocèse de Quimper est assez claire et l'a toujours été : la langue de l'Église doit être un outil de communication, c'est-à-dire, un moyen qui permet de toucher un maximum de personnes, comme l'écrivait l'abbé Joseph Le Jollec : « Pour l'envoyé de Dieu, la langue n'est pas une fin, c'est un moyen d'instruire le peuple³⁵ ». Autrement dit, si la langue bretonne est réellement un moyen d'échange largement partagé, elle doit être utilisée, si elle n'est plus que résiduelle, il est possible de s'en passer.

Quelques mois plus tard, en octobre 1987, les lettres envoyées par le diocèse se durcissent. M^{gr} Barbu répond au père Paul Huot-Pleuroux, résidant à Bruxelles³⁶, qui a entendu parler de l'affaire et qui s'inquiète du refus de l'évêché de célébrer une messe en breton. Il expose trois arguments clairs et précis. Tout d'abord, la langue bretonne n'est pas la langue de la paroisse de Douarnenez :

« Le Curé s'y opposant par respect des participants à ces obsèques dont bon nombre ne connaît pas le breton qui n'est point la langue liturgique de la paroisse du Sacré-Cœur de Douarnenez, ni d'aucune paroisse du diocèse. »

Il accuse ensuite le prêtre qui est à l'origine de ces pétitions d'être : « un prêtre excité [...] qui est parti en campagne contre le Curé de Douarnenez ». M^{gr} Barbu explique que ce prêtre n'est pas incardiné au diocèse de Quimper, mais à celui de Saint-Brieuc et Tréguier. Cette précision est importante, nous supposons que derrière cette distinction se cache aussi et surtout une allusion au militantisme connu et reconnu de quelques prêtres costarmoricains, d'autant que M^{gr} Barbu lui-même vient du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier et connaît bien le dossier. Certains prêtres du diocèse (les frères Antoine et Arthur Le Bars, l'un vicaire à Callac, l'autre à Saint-Brieuc, Guillaume Le Cam, recteur de Ploumagoar, Joseph Lec'hvien, directeur de l'école libre de Plésidy ; Aimé Le Breton, recteur de Gommenec'h), soupçonnés d'être membres du FLB, avaient été arrêtés en 1969.

35. LE JOLLEC, Joseph, *Un siècle de vie cachée et de labeur fécond en Breiz-Izel*, Rennes-Quimper, Impr. Nouvelliste/Le Goaziou/Guivarc'h, 1939, p. 274.

36. Il est alors en poste à la Commission des évêchés de l'Union européenne (OMECE).

Enfin, son dernier argument est largement politique :

« La pastorale diocésaine concernant l'emploi de la langue bretonne dans la liturgie : elle est admise sans restriction, si c'est pour le bien des fidèles et si les célébrants sont à même de célébrer valablement en cette langue, mais quand on veut se servir de la liturgie pour promouvoir une cause, les prêtres sont très vigilants. »

Le message est clair, la langue bretonne dans l'Église ne peut être utilisée à des fins politiques. Elle peut être utilisée lors de pardons ou de messes importantes (celle du dimanche des fêtes de Cornouaille par exemple), mais pas lors d'obsèques d'une femme engagée dans le mouvement breton. C'est au printemps 1988 que le ton se durcit réellement. Le 9 mars 1988, M^{gr} J. Mullins (évêque catholique de Menevia au Pays de Galles de 1987 à 2001) écrit à M^{gr} Barbu :

« Dans ces derniers mois, la presse galloise et spécialement les journaux en langue galloise donnent une grande importance à un événement qui se serait produit dans votre diocèse. [...] »

Cette publicité a pour objet de dénigrer l'Église catholique et de chercher à nuire au progrès de l'Église [...]. Je vous serais reconnaissant si vous pouviez me faire connaître les vrais faits de l'affaire. »

La réponse de M^{gr} Barbu est datée du même jour. Il reprend l'argument que c'est une « affaire montée par un prêtre fanatique breton étranger du diocèse », ajoutant que les signataires sont « des amis lointains de la défense des langues minoritaires ». De plus, il rappelle que « depuis longtemps, la liturgie est en français ». Et de répéter : « la langue est au service de la liturgie et non la liturgie au service de la langue³⁷ ».

Le dialogue est officiellement rompu entre l'évêque du diocèse et les catholiques militants. La médiatisation de cette affaire n'a fait qu'accentuer les convictions des deux camps. M^{gr} Barbu devient profondément sceptique envers toutes les formes de militantisme bretonnant, et les militants eux s'éloignent de l'Église, qu'ils estiment « trop française ». Selon les témoignages recueillis durant cette recherche, la pétition aurait été finalement une « *c'hwitadenn* », un « échec ». Il n'y aurait guère eu plus de 500 signatures³⁸. Ainsi, avec le temps, les lettres de contestations sont moins nombreuses, signe d'un désintérêt. Le mouvement breton comprend qu'il ne peut plus compter sur l'Église.

37. Lettre de M^{gr} Barbu à M^{gr} Daniel J. Mullins, le 9 mars 1988, Arch. historiques du diocèse de Quimper, 13 N 4.

38. Chiffre donné dans la lettre d'information n° 11 de l'association *Beleien Breizh, Kenvreurezh ar brezhoneg*, *ibid.*, 13 N 4.

Après l'affaire : quelles conséquences pour la langue bretonne dans l'Église ?

« Le dimanche 5 juin, sera donnée une cérémonie en l'honneur de Marc'harid Gourlaouen. Le curé de Douarnenez refuse qu'un office soit célébré ce même jour dans l'église paroissiale. Il propose seulement un lundi, ou alors il nous invite à aller à Quimper.

Il est assez clair à présent que les bretonnants sont poussés hors de l'Église officielle dans le diocèse de Quimper. Ils n'ont plus leur place dans ce diocèse. Et mieux vaut pour eux d'ailleurs de quitter cette église française³⁹. »

Un an après le décès de Marc'harid Gourlaouen, la situation, à en croire la citation ci-dessus, n'a pas changé. Une association, *Beleien Breizh – Kenvreuriezh Sant Erwan*, s'active pour permettre à toutes les personnes qui le souhaitent de pouvoir faire la demande d'obsèques en langue bretonne. Nous étudierons cette association militante, dont les actions inquiètent la hiérarchie du clergé du diocèse de Quimper. Puis, nous préciserons sa position face à la langue bretonne.

L'association Beleien Breizh - Kenvreuriezh Sant Erwan

« Si vous voulez des obsèques en langue bretonne, écrivez-le sur votre testament civique. Un prêtre de *Beleien Breizh* viendra officier en breton au cimetière et une cérémonie sera réalisée en votre honneur en breton plus tard⁴⁰. »

L'association *Beleien Breizh - Kenvreuriezh Sant Erwan* (Les prêtres de Bretagne – Confrérie de Saint Yves) est relancée la même année que l'affaire, sous l'impulsion de l'abbé Yann Talbot et de sept autres prêtres du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier. Cette association existe depuis septembre 1971. À l'origine⁴¹, elle fut créée, selon la première lettre d'information :

« En extraordinaire solidarité avec les prisonniers du FLB dont le jugement va commencer le 3 octobre à la Cour de Sécurité de l'État [...] Nous ne vous proposons évidemment pas d'approuver la pensée ni l'action des prisonniers du FLB (ce n'est pas non plus

39. « *D'ar Sul 5 a viz Mezheven e vo lidet ur gouel e Douarnenez en ennor da Varc'harid Gourlaouen. Person Douarnenez a nac'h e vez lidet un oferenn eviti an deiz-se en iliz-parrez. Kinnig a ra al lun, pe neuze mont da Gemper...!!! Sklaer eo breman eo lakaet ar vrezhonegerien er maez eus an iliz ofisiel en eskopti Kemper. N'o deus ken ar blas en eskopti-se. Koulz eo dezho dilezel an iliz c'hallikan-se.* » *Beleien Breizh*, Bulletin n° 11, 8 mai 1988.

40. *Ibid.*

41. Elle s'appelait initialement *Beleion Breizh*, ensuite la lettre « o » a été remplacée par la lettre « e ». Cette différence d'écriture trahit l'origine géographique : « *Beleion* » est la forme vannetaise.

l'intention des groupes de solidarité) mais seulement de prier publiquement pour la paix sociale en Bretagne⁴². »

Les communiqués sont signés par Marcel Blanchard (1923-2022), alors recteur de la paroisse de Quistinic. Dans la lettre datée du 29 décembre 1976, se lit la crainte d'un avenir sombre pour l'Église, la peur de voir en Bretagne la gauche contrôler ou essayer de tout contrôler⁴³. Après cette lettre, l'association, alors présidée par le prêtre briochin Anton ar Bazh/Antoine Le Bars (1931-2019), tombe en sommeil⁴⁴.

Les obsèques monolingues de M. Gourlaouen la relancent. Un premier communiqué est écrit le 8 juin 1987. Si l'association avait, à son origine, essentiellement pour but de communiquer entre clercs sur la situation de la Bretagne et de la langue bretonne dans l'Église catholique, lorsqu'elle est relancée, elle s'adresse à un plus large public. Les prêtres non bretonnants sont invités à participer aux réunions, mais n'ont pas le droit de siéger au bureau. Durant douze années, jusqu'en 1999, date de sa disparition⁴⁵, l'association organise diverses réunions publiques sur l'Église et la Bretagne, ainsi qu'une douzaine⁴⁶ de camps de catéchisme pour adolescents en langue bretonne à Rostrenen. Ses lettres d'informations mensuelles évoquent des traductions de textes liturgiques, l'impression de catéchismes, l'organisation de stages, etc. Ce travail s'ajoute à la charge quotidienne des prêtres dans leurs paroisses. Durant toute son existence, *Beleien Breizh* a souhaité être une entité catholique bretonnante distincte de l'institution diocésaine. Dans ses bulletins mensuels, elle ne fait jamais référence aux décisions des diocèses concernant la langue bretonne, elle évoque des nouvelles telles que les décès, les actualités ou les stages à venir. Pour autant, cela ne veut pas dire que le diocèse de Quimper ait abandonné la langue bretonne.

L'hostilité du diocèse de Quimper à tout militantisme linguistique

Écrire qu'il existe des ecclésiastiques « pro langue bretonne », comme Yann Talbot, et des anti, comme Michel Péron, est trop réducteur et simplifie la réalité. Pour preuve, en 1988, M^{gr} Barbu valide la traduction du Nouveau Testament par *Kenvreuriez ar Brezoneg*. (confrérie du breton).

42. « *Kelc'h lizher Beleien Breizh* » (lettre d'information datée du mois de septembre 1971), consulté le 18 janvier 2023, http://bibliotheque.idbe-bzh.org/liste_theme.php?id=1495&l=fr.

43. Citation exacte en breton : « *E Breizh eo dipitus gwellout an tu kleiz o ren pe o klask ren pep tra* ».

44. Selon Thepod Gwilmot, pris par ses nombreuses activités comme recteur à Paule-Le Moustoir (1979) et à Plévin-Tréogan (1983), l'abbé Le Bars délaisse alors *Beleien Breizh*. Entretien du 18 janvier 2023 avec Tepod Gwilmot (ancien membre de *Beleien Breizh – Kenvreuriez Sant Erwan*).

45. Dans la dernière lettre mensuelle d'information de l'association, *Mouezh Sant Erwan*, n° 65, 17 juin 1999, Yann Talbot écrit qu'il est « débordé » et qu'il ne parvient plus à exercer seul le rôle de secrétaire.

46. Entretien du 26 août 2022 avec Tepod Gwilmot.

Intéressons-nous un instant à cet organisme. Il s'agit d'une association de prêtres bretonnants du diocèse de Quimper qui, depuis sa création en 1894, a eu pour but de maintenir et promouvoir la langue bretonne dans l'Église⁴⁷. Cette confrérie bretonne connaît des périodes de sommeil. Elle fut relancée une première fois par M^{gr} Duparc, évêque de Quimper, le 23 juillet 1942 comme association de prêtres chargée de « maintenir et de propager la langue bretonne dans le diocèse »⁴⁸, puis de nouveau réactivée après la réforme de Vatican II. Elle assure, sous la direction de M^{gr} Visant Favé, devenu évêque auxiliaire de Quimper, la traduction des textes liturgiques⁴⁹. Les principaux membres de la *Kenvreuriez* appartiennent au clergé du diocèse de Quimper : le chanoine Pèr-Yann Nedelec, puis le chanoine François Élard, les abbés Michel Scouarnec et Job an Irien. Les textes, d'abord publiés dans des cahiers ronéotés (*Kaierou Kenvreuriez ar Brezoneg*)⁵⁰, sont ensuite repris et édités dans le missel publié en 1997 par le Minihi Levenez : *Leor an overenn hag ar zakramañchou*.

Cette confrérie de prêtres se distingue de celle de *Beleien Breizh – Kenvreuriez Sant Erwan*, car premièrement, elle n'a jamais opté pour l'écriture unifiée dite « *peurunvan* » ou aussi appelée « l'écriture du zh ». Deuxièmement, depuis sa création, il n'a jamais été question de revendications politiques assumées. Elle avait comme objectif premier, la promotion de la langue bretonne dans l'Église, comme l'écrit Visant Favé :

« Depuis décembre 1969 ses *Kaieroù* paraissent à peu près mensuellement et représentent quelque 500 pages pour la première année. Son orientation est pastorale.⁵¹ »

Pour M^{gr} Barbu, évêque de Quimper, la question bretonne dans l'Église n'est pas primordiale, au moment où l'Église catholique de France est dans la tourmente. Job an Irien note l'indifférence de M^{gr} Barbu au déclin de la langue bretonne dans l'Église, il écrit en 1992 :

« M^{gr} Barbu, originaire du pays Gallo, et en ce sens, complètement étranger à la langue bretonne. Il n'avait sans doute pas non plus le don des langues : c'est ainsi que la langue bretonne lui restera étrangère toute sa vie.⁵² »

47. *Kenvreuriez ar brezhoneg* inspira la création du *Bleun-Brug* de l'abbé Perrot en 1904 : « Le Bleun-Brug est fille de la *Kenvreuriez ar Brezoneg*, l'association fondée au Grand Séminaire de Quimper en 1894, pour mieux faire connaître aux séminaristes leur Bretagne. » Cité par Marc Simon dans *Bleun-Brug : expression d'un idéal breton. Pages d'histoire*, Association Abati Landevenneg, 1998, p. 24.

48. *Semaine religieuse de Quimper et de Léon*, 14 août 1942, p. 286, et 30 juillet 1943, p. 236-237.

49. Cf. note 16.

50. Bibl. diocésaine de Quimper, fonds breton, et Arch. historiques du diocèse de Quimper, 4N.

51. Texte manuscrit de Visant Favé intitulé « L'usage du breton dans la liturgie, réflexion et recherches pastorales », Bibl. diocésaine de Quimper, fonds breton, et Arch. historiques du diocèse de Quimper, 4N 2, « Liturgie en langue bretonne, suivi de l'évêché ».

52. GAONAC'H, Louis, LE FLOC'H, Jean-Louis, CROZON, Pierre, *Monseigneur Barbu, évêque de Quimper et de Léon, 1968-1989*, plaquette souvenir réalisée après le décès de M^{gr} Barbu par le diocèse de Quimper, janvier 1992, p. 62.

Toutefois, c'est grâce à son accord que le centre spirituel Minihi-Levenez à Tréflévenez voit le jour le 22 octobre 1984 : Job an Irien en est le responsable depuis l'origine et jusqu'à aujourd'hui. Mais pour le prêtre léonard, derrière l'ouverture de ce centre, il n'y a pas de ferveur militante :

« M^{gr} Barbu eut la joie d'annoncer en première page de *Quimper et Léon*, la création de « Minihi-Levenez ». Cette place et l'importance donnée en étonna plus d'un : il faut dire que ce fut pour notre Évêque l'un des petits événements heureux de son épiscopat ; lui qui avait tant fermé d'institutions en tous genres, voici qu'il devenait le « Père Fondateur » d'une institution nouvelle, différente, étonnante même par certains aspects.⁵³ »

Puis Job an Irien ajoute que M^{gr} Barbu :

« Voulait être tenu au courant de nos joies, de nos espoirs, de nos difficultés, rôle que j'assumais de mon mieux. Un jour il me dit : “Je suis heureux que vous soyez là pour prier avec et pour les bretonnants du diocèse”⁵⁴ ».

Tout est dit, Job an Irien représente pour le diocèse de Quimper la figure d'un prêtre bretonnant, aimé des fidèles et de l'Emsav et modéré donc apprécié de l'Évêché⁵⁵. Seul lui pouvait tenir les rênes d'un tel centre et éviter qu'il ne tombe dans les mains d'un certain militantisme politique breton. Lorsque nous demandons à Job an Irien s'il se considère comme un militant, celui-ci répond :

« Un militant, moi ? Oui je le suis devenu mais ce n'est pas mon métier ni ma conception de la vie. Je refuse d'être contre les choses, j'essaie toujours d'être pour et de faire de mon mieux et surtout faire ce que je peux. C'est ce que j'ai essayé de faire pour le breton⁵⁶ »

Nous comprenons ainsi que, selon les autorités diocésaines, la langue bretonne peut s'utiliser dans des cadres particuliers, validés et autorisés par elles. Elle ne doit pas être une revendication politique au sein de l'Église, elle n'est qu'un outil pour communiquer la parole de Dieu. Mais pourquoi dans une seule langue ? C'est ce que regrette Job an Irien lors du colloque sur le cinquantenaire de l'abbaye de Landévennec :

« Après la Réforme liturgique, nous n'en sommes pas encore au point où chaque prêtre, chaque équipe liturgique se poserait, avant toute célébration, la question de savoir comment dans cette célébration faire place à la sensibilité bretonne et à la langue bretonne, afin que

53. *Eid.*, *ibid.*

54. *Eid.*, *ibid.*

55. *A contrario*, Tepod Gwilmot, militant nationaliste breton et enseignant d'histoire et géographie, qui avait déménagé à Tréflévenez pour pouvoir vivre sa foi à Minihi-Levenez, écrit aujourd'hui qu'il a été évincé du centre spirituel, car il assumait : « écrire en zh, être nationaliste et appartenir à la mouvance catholique traditionaliste ». Entretien du 18 janvier 2023 avec Tepod Gwilmot.

56. Entretien avec Job an Irien à Tréflévenez le 27 mars 2021 retranscrit du breton au français : « *Ur stourmer me ? Ur stourmer on deut a benn ar fin, met n'eo ket va micher, ma spered. Non ket a-enep bez emañ evit, hag e klaskan ober ar pezh e c'hellan, ar pezh on gouest da ober evit ar yezh.* »

personne ne se sente exclu. Combien de temps devons-nous encore attendre pour que le bilinguisme ait droit de cité dans notre Église et que notre Église diocésaine invente sa manière particulière de célébrer la vie de ses membres en n'excluant pas la réalité bretonne ?⁵⁷ »

Il le redit en 2021 :

« Ce que j'ai trouvé déroutant de la part de l'Évêché : il n'y avait qu'un seul chemin pour aller vers les fidèles ; celui du futur, celui du français. La route qui aurait été notre chemin à nous devait être laissée de côté... trop vieux, insipide, voilà comment on voyait les choses.⁵⁸ »

Cette affaire est-elle un cas isolé ?

Finalement, pour qui célèbre-t-on des obsèques ? Pour le défunt, qui n'est par définition plus là, ou pour l'assistance, qui participe à cette occasion à un rite qui doit être compris de tous ? L'*Emsav* bretonne, irrité et déçu que le vœu de Marc'harid Gourlaouen n'ait pas été respecté, en a fait une lutte politique. Le clergé local n'était pas disposé à se prêter à ses exigences. D'une simple demande de dispositions en matière d'obsèques, les militants bretons ont fait un combat contre l'Église, d'autant que quelques années auparavant Anjela Duval avait eu des funérailles bretonnes dans les Côtes-d'Armor.

Par la suite, si l'on considère les obsèques de deux militants de la langue bretonne, on retrouve un cas semblable à celui de Marc'harid Gourlaouen avec Ivona Martin (1907-2005), – employée de banque de formation, Barba Ivinek de son nom de plume –, qui fut secrétaire de la revue mensuelle *Ar Bed Keltiek* (1959-1972) dirigée depuis Dublin par l'écrivain Roparz Hemon.

« Ivona Martin est décédée le lundi 7 février, à Brest, et ses funérailles ont été célébrées le jeudi 10 février en l'église Saint-Joseph du Pilier Rouge, à Brest, mais contrairement à sa demande expresse d'avoir des funérailles en langue bretonne, celles-ci se sont déroulées quasi exclusivement en français à part quelques cantiques traditionnels, ce que l'on ne peut que déplorer vivement.⁵⁹ »

Il en va différemment aux obsèques de Fañch Morvannou (1931-2019), agrégé de lettres classiques et docteur en celtique, professeur de latin puis de breton à

57. AN IRIEN, Job, *Landévennec et la Bretagne religieuse du xx^e siècle*, Landévennec, Abbaye Saint-Guénolé, 2001.

58. Entretien cité avec Job an Irien : « *Ar pezh m'eus kavet iskiz a berzh an eskopti : ne oa nemet un hent sanset evit mont war zu an dud : hini an amzer da zont hini ar galleg. An hent hag a vije bet hor gwenojenn deomp-ni a oa da lakaat war ar c'hostez... re gozh, divlaz, setu penaos e veze gwelet an traoù.* »

59. *Lizher Minig* (Bulletin d'information de l'institut culturel de Bretagne), 1^{er} trimestre 2005, p. 2.

l'Université de Bretagne occidentale (UBO) : la messe de funérailles est concélébrée dans l'église Saint-Marc à Brest, par les abbés Hervé Queinnec (chancelier du diocèse) et trois autres prêtres, comme le rapporte Tudwal ar Gov dans la revue catholique bretonne en ligne *Ar Gedour*, qui ajoute :

« La langue bretonne a été bien présente, et les funérailles de Fañch Morvannou un moment de communion fraternelle dans l'espérance de la résurrection, qui a sans aucun doute touché l'assemblée présente et porté le défunt dans une prière commune⁶⁰. »

De fait, l'évangile a été lu en breton et plusieurs cantiques étaient en breton, dont le chant d'Adieu, le *Kantik ar Baradoz*.

Entre mythe et réalité

Cette affaire nous montre finalement que le dicton populaire breton : « *Ar brezhoneg hag ar feiz a zo breur ha c'hoar e Breizh* » (la langue bretonne et la foi sont frère et sœur en Bretagne) semble désormais appartenir au passé⁶¹. En effet, la Bretagne a souvent été perçue comme le bastion de l'Église catholique et celle-ci comme le lieu exemplaire de la promotion de la langue bretonne. Pour ne citer que Charles Paul (1880-1948)⁶², prêtre breton et aumônier de l'hôpital de Lesneven, dans un document daté de 1930 :

« Le peuple breton est de sa nature même chrétien, ces deux mots sont synonymes. [...] Il a donné à l'Armorique en même temps que sa langue, la foi chrétienne. [...] Ainsi, dès le début, la foi chrétienne et la langue bretonne se sont données la main en Armorique et leur alliance a duré depuis parce que, unies aux traditions bretonnes antérieures, elles ont formé un véritable bloc, semblable par sa dureté et sa cohésion au granit qui forme notre sol ».

Pour filer la métaphore, les mains de la foi chrétienne et de la langue bretonne se sont détachées peu à peu après la seconde guerre mondiale. La diminution de la pratique religieuse et la disparition brutale et continue de l'emploi du breton, la diminution du nombre de prêtres, dont ceux qui connaissaient le breton, ont changé la donne.

60. <https://www.argedour.bzh/funerailles-de-fanch-morvannou-enregistrement-et-compte-rendu/> consulté le 19 janvier 2023

61. Cf. LE PRIOL, Pierre-Yves, *La foi de mes pères. Ce qui restera de la chrétienté bretonne*, Paris, Salvator, 2018.

62. Arch. historiques du diocèse de Quimper, 2 H 300 p. 119 et 122. Cité dans BRUNEL, Christian, « L'Académie bretonne au grand séminaire de Quimper », dans Michel LAGRÉE (dir.), *Les parlers de la foi*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1995, p. 31-45.

Dans ce contexte, comme l'écrit Yvon Tranvouez : « le français est pêle-mêle la langue de la révolution technologique, de la promotion sociale et de l'émancipation féminine : comment la modernisation religieuse pourrait-elle s'exprimer en breton ? »⁶³.

Et Fañch Morvannou remarque qu'à la fin du xx^e siècle :

« Beaucoup de Bretons, se revendiquent comme tels, sans rien d'autre, et en tout cas sans rien devoir à l'Église, et sans s'y rattacher.⁶⁴ »

Sans doute que les mots de conclusion pourraient être donnés à Job an Irien. Au cours d'un entretien en 2021, il nous a avoué n'avoir jamais réussi à répondre à cette question :

« J'ai cette question qui me trotte en tête depuis toujours : comment une personne monolingue, qui ne parle qu'une seule langue peut comprendre et admettre difficultés de ceux qui en parlent au moins deux ? Il n'y a qu'une seule façon de voir les choses lorsque l'on est monolingue, alors que lorsque vous avez deux langues aussi différentes que le breton et le français, vous savez qu'il y a toujours deux façons de voir les choses, alors vous savez que votre cœur et votre esprit seront plus ouverts et c'est cela qui manque : un esprit et un cœur ouvert. Pour l'être il faut être touché de près comme de loin par la langue bretonne.⁶⁵ »

Marc'harid Gourlaouen n'aura pas eu « *un oferenn e brezhoneg penn da benn* », mais à travers les raisons du refus des obsèques demandées, les protestations et les réactions qui ont suivi, cette femme qui rêvait d'être institutrice, d'enseigner et de partager, nous a permis, d'en apprendre davantage sur *L'évolution de l'usage du breton dans l'Église catholique à l'époque conciliaire de la seconde guerre mondiale à nos jours*⁶⁶ et, plus particulièrement sur les relations entre l'institution et une partie de l'*Emsav*.

Maïna SICARD-CRAS

Journaliste à France Télévisions

Doctorante en 2^e année de thèse

63. TRANVOUEZ, Yvon, *Catholiques en Bretagne...*, op. cit., p. 195.

64. MORVANNOU, Fañch, « L'Église et l'identité bretonne au XIX^e et XX^e siècle », document inédit cité dans le livre TRANVOUEZ, Yvon, *Catholiques en Bretagne...*, op. cit., p. 204.

65. Entretien cité avec Job an Irien : « *Ur goulenn a zo atav em fenn : penaos e c'helfe un den bennag unyezhek a gomz ur yezh penaos e c'helfe kompren diamanzou ar re o defe d'an nebeutan div yezh. N'eus nemet un doare da welet an traoù... pa p'eus div ken dishenvel hag ar brezhoneg hag ar galleg... e ouezes ez eus daou doare dishenvel da wellet an traoù setu e ouies e vo da galon ha da spered digoroc'h hag an dra-se eo a vank, spered ha galon digor, red e oa bezan taget gant ar brezhoneg.* »

66. C'est le titre de la thèse que nous avons commencée à l'UBO en 2020 sous la direction de Fabrice Bouthillon.

RÉSUMÉ

« *Oferenn e brezhonneg penn da benn* » (« une messe totalement en breton »). Tel est le vœu formulé par Marguerite Gourlaouen, dite Marc'harid Gourlaouen (1902-1987), directrice de Skol Ober de 1932 à 1977, dans les instructions pour ses obsèques. Le non-respect de sa volonté lors de son enterrement à Douarnenez le 2 juin 1987 provoque la polémique en Bretagne et même au-delà. Des lettres affluent à l'évêché et la presse militante de langue bretonne s'empare de l'affaire. L'abbé Talbot, du diocèse de Saint Brieuc/Tréguier, lance une pétition.

Que nous apprend cet événement sur l'attitude de l'Église dans le Finistère à l'égard de la langue bretonne la fin des années 1980 ? Il révèle que, face au recul du nombre de bretonnants, l'institution n'admet plus qu'un usage occasionnel de la langue, soit de manière irrégulière et ponctuelle, au cours des offices (un cantique ici, une prière là), soit pendant les messes célébrées à l'occasion d'événements culturels forts (pardons, messe du dimanche matin des fêtes de Cornouaille par exemple). Elle s'oppose à la célébration de messes en breton, quand la population locale n'est pas majoritairement bretonnante et qu'elle considère qu'il peut y avoir tentative de récupération politique de la cérémonie. Cette position entraîne une rupture avec les militants bretons les plus radicaux et les prêtres qui les soutiennent : ces derniers mettant en place leurs propres structures pour défendre à la fois la religion et la langue. Si l'Église n'est pas systématiquement hostile au breton et qu'elle cherche à lui reconnaître une place (ainsi le centre Minihiy Levenez de l'abbé Job an Irien à Tréflévénez), sa fermeté dans le cas étudié fait des obsèques en breton des obsèques militantes.



Figure 3 – Marc'harid Gourlaouen (*Breizh*, n° 158, mai 1971)

Le congrès de Carhaix

Geneviève PLESSIX-LE LOUARN - *In memoriam* Christiane Plessix-Buisset (1943-2022), historienne du droit

Histoire de Carhaix et du Póher

Jean-Yves ÉVEILLARD - Carhaix antique

Joseph LE GALL - Les enceintes du premier Moyen Âge, des confins du Massif armoricain aux portes de Carhaix

Julien BACHELIER - Carhaix s'est-elle effacée au Moyen Âge ? Du chef-lieu de cité romain à la petite ville médiévale

Patrick KERNÉVEZ - Le paysage castral du Póher et de ses marges au Moyen Âge : demeurer, défendre et paraître

Georges PROVOST - Carhaix, cité religieuse aux XVII^e et XVIII^e siècles ?

Didier JUGAN - Les panneaux du retable de Carhaix. Une iconographie du Saint-Sacrement et de la transsubstantiation

Vincent DAUMAS - Les mines de plomb argentifère de Huelgoat-Poullaouen : une porte d'entrée à la technique industrielle (XVIII^e-XIX^e siècles)

Léandre MANDARD - Contester le remembrement rural en Bretagne dans les années 1970. Le cas de Trébrivan (Côtes-du-Nord)

Thierry GOYET - Le patrimoine du lycée Paul-Sérusier de Carhaix : architecture et sculptures

Patrimoine de Carhaix et du Póher

Gaétan LE CLOIREC - Les vestiges archéologiques du 5 rue du Docteur-Menguy à Carhaix-Plouguer (Finistère) : deux *domus* du III^e siècle le long d'un axe majeur de *Vorgium*

Clément PERRICHOT - Vorgium, centre d'interprétation archéologique virtuel de l'antique Carhaix

Jean KERHERVÉ, Michael JONES, Shanny TURCK, Xavier de SAINT CHAMAS - Regards neufs sur le tabard et les hérauts de Carhaix (Finistère)

Garance GIRARD - La chapelle Notre-Dame-du-Crann en Spézet, un riche sanctuaire de pèlerinage dans les Montagnes noires

Yann CELTON, Xavier de SAINT CHAMAS - L'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Cléden-Póher, enclos et calvaire

Jean-Jacques RIOULT - Plonévez-du-Faou (Finistère), chapelle Saint-Herbot. Nouvelles observations

Langues de Bretagne

Jean-Yves PLOURIN - Le Samedy et Bel Orient, des toponymes bretons ?

Antoine CHÂTELIER - Langues, diglossie et changements linguistiques à la fin de l'Antiquité et au début du Moyen Âge au sud-est de la Bretagne

Myrzinn BOUCHER-DURAND - À propos de Guynghlaff. *Claff, claf, clam* : le sens du mot malade en moyen breton, l'éclairage des autres langues celtiques médiévales

Thierry HAMON - Les interprètes judiciaires en langue bretonne sous l'Ancien Régime

Ronan CALVEZ - L'Orient à Pleubian. Au XVIII^e siècle, la transposition en vers bretons d'un conte des *Mille et un jours*

Éva GUILLOREL - Parler breton en Nouvelle-France

Nelly BLANCHARD, Yves LE BERRE - L'art de conter en breton. Contribution par l'étude de cinq contes merveilleux recueillis par Luzel

Fañch BROUDIC - L'emploi officiel du breton de la Révolution au milieu du XX^e siècle

Michel CHALOPIN - Le gallo dans la presse de Haute-Bretagne avant la Seconde Guerre mondiale

Vincent MOREL - Chant de tradition orale en Haute-Bretagne : français ou gallo ?

Maïna SICARD-CRAS - Les obèses de Marc'harid Gourlaouen (1987)

Tanguy SOLLIEC - Les parlers contemporains du breton, une source pour l'histoire ancienne de la Bretagne ?

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

Jean-Luc BLAISE - La vie des sociétés historiques de Bretagne

Publications des sociétés historiques de Bretagne en 2022

Droit de réponse de Skol Vreizh et réponse de Sébastien Carney



SHAB

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES DE
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE BRETAGNE